

A.W.B.B.

## Groupe des parlementaires de Bruxelles Brabant Wallon

P.V. n° 12 séance du 27 mars 2017

Présents : MM. C. Dujardin (Président), J-L. De Greef, P. Gillard, Y. Lamy (secrétaire),  
F. Muylaert, Y. Van Wallendael.

Excusé : M. M. Loozen (Trésorier)

Invité : M. J.P. Delchef.

MM. P. Flament et O. Monsieur nous prient d'excuser leur absence.

### **1. Approbation du procès-verbal n° 11 de la séance du 22.03.2017 et du Rapport annuel du Groupement**

- 1.1 Après lecture, le P.V. n° 11 de la séance du 22.03.2017 est approuvé.
- 1.2 Après lecture le Rapport annuel saison 2016-2017 du Groupement est approuvé.

### **2. Suivi des points discutés lors des dernières réunions**

- 2.1 Fonds des Jeunes. Liquidation du solde des années précédentes.

Le montant s'élève à environ 80 000,00 €.

A ce jour nous n'avons pas reçu d'informations sur les modalités de la liquidation.

- 2.2. Projet provincial Basket féminin.

La création d'une équipe U14 filles regroupant des joueuses de différents clubs du sud de Bruxelles.

Nous attendons la décision du CdA de l'AWBB.

### **3. Correspondance**

La correspondance IN et OUT est parcourue.

- 3.1. Il est rappelé qu'après la cooptation de M. J. De Greef, la candidature de ce dernier aux élections du 23.05.2017 doit être introduite par son club auprès du S.G. de l'A.W.B.B.

- 3.2. RBC Eclair (0045). Dossier disciplinaire.

Nous suivons l'évolution du dossier en fonction des solutions apportées nous inviterons un représentant du club.

#### **4. Tour de la province**

##### 4.1 Assemblée provinciale du 23.05.2017.

Afin d'être joint aux documents de l'Assemblée provinciale, nous communiquerons au CP-BBW le tableau du TTA-PC33. Absence de licence de coach, modifié lors de l'AG-AWBB du 25.03.2017.

#### **5. Bilan de l'A.G. - A.W.B.B. du 25.03.2017.**

5.1. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus et ce dans un état d'esprit constructif.

#### **6. Divers**

##### 6.1 Compétitions PROMBAS.

Nous constatons une série de forfaits qui nuisent au déroulement normal des compétitions.

Nous suggérons une adaptation des statuts régissant l'obligation de montée comme le prévoit le ROI-AWBB (engagement libre).

##### 6.2. Indemnités d'arbitrage. Jeunes.

M. Monsieur O. nous a adressé une suggestion concernant les indemnités d'arbitrage en Jeunes lorsque l'arbitre est désigné seul.

A réfléchir.

C. Dujardin  
Président

Y. Lamy  
secrétaire